



# Tarifs APRR

1<sup>er</sup> janvier 2025



# Tarifs Télépéage

1<sup>er</sup> janvier 2025

(en euros TTC)

## Formules commerciales

	Tarif / badge avec e-facture	Tarif / badge avec facture papier
<b>Balade<sup>(1)</sup></b>	<b>1,90 € / mois</b> + frais de mise en service de 11 €	<b>2,90 € / mois</b> + frais de mise en service de 11 €
<b>Liber-t standard</b>	<b>2,20 € / mois</b>	<b>3,20 € / mois</b>
<b>Liber-t Vacances<sup>(2)</sup></b>	<b>2,00 € / mois</b>	<b>3,00 € / mois</b>
<b>Liber-t PMR<sup>(3)</sup></b>	<b>0 € / mois</b>	<b>0 € / mois</b>

## Formules avec réduction

	Tarif / badge avec e-facture	Tarif / badge avec facture papier
<b>Cito 30<sup>(4)</sup></b>	<b>2,50 € / mois</b>	<b>3,00 € / mois</b>
<b>Cito 30 Jeune<sup>(4)</sup></b>	<b>2,50 € / mois</b>	<b>3,00 € / mois</b>
<b>Cito APRR</b>	<b>34 € / an</b>	<b>40 € / an</b>

## Autres services

Remplacement suite au non fonctionnement du badge .....	<b>Gratuit</b>
Badge détérioré, perdu, volé ou non restitué .....	30,00 €
Support de badge supplémentaire .....	<b>Gratuit</b>
Frais de livraison du badge (vers la France métropolitaine) .....	4,50 €
Frais de livraison du badge (vers l'étranger) .....	10,00 €
Frais de livraison du support .....	2,50 €
Retrait du badge / support (en boutique Fulli) .....	<b>Gratuit</b>
Frais de mise en opposition à l'initiative d'APRR .....	11,00 €
Fourniture d'un récapitulatif annuel de facturation .....	20,00 €
Frais de non utilisation du badge pendant 24 mois consécutifs .....	10,00 €
Acompte de prélèvement IBAN .....	1,00 €

(1) Les frais de gestion mensuels ne sont dus que pour les mois où le badge est utilisé.

(2) Les frais liés au badge et à son utilisation seront prélevés sur le forfait «Chèque-Vacances» si celui-ci est crédité et d'un montant suffisant ; à défaut, ils seront prélevés sur le compte bancaire. Les frais de gestion mensuels ne sont dus que les mois où le badge est utilisé et ne seront prélevés qu'en cas de dépassement du montant des Chèques-Vacances déposés.

Si le crédit est épuisé, alors 2,00 € de frais de gestion mensuels sont prélevés les mois utilisés.

(3) La formule est disponible pour les personnes justifiant d'une carte d'invalidité. Un dépôt de garantie de 20 € par badge sera facturé.

(4) Les frais de gestion mensuels sont facturés tous les mois.

## Fulli, une marque du Groupe APRR

Avec Fulli, le Groupe APRR invente la mobilité de demain pour vous accompagner dans tous vos déplacements courtes et longues distances et vous inciter à vivre la route autrement.